

Discours du 1^{er} janvier 2012

Je dois tout d'abord excuser :

- Monsieur Daniel Rigaud, conseiller général de l'Isère (et maire honoraire de Roussillon), mais remplacé par Josette Dumont, sa suppléante,
- Maryse Dihl, première adjointe, pour des raisons de santé,
- Jackie Crouail, maire de Salaise-sur-Sanne,
- Nadine Troncia, maire de Clonas-sur-Varèze,
- Patrick Barraud, maire de St-Prim,
- Robert Grand, trésorier principal du pays roussillonnais.

Permettez-moi aussi d'avoir une pensée pour mon ami Mimi Vaina, décédé le soir de Noël, figure locale du mouvement ouvrier.



- Monsieur Francis Charvet, président de la communauté de communes du Pays Roussillonnais,
- Mesdames et messieurs les maires, adjoints et conseillers municipaux,
- Mesdames et messieurs les conseillers communautaires,
- Mesdames et messieurs, anciens maires et élus,
- Monsieur Pierre-Marie Pleynet, proviseur de la Cité scolaire de l'Édit,
- Mesdemoiselles et messieurs représentant le Conseil municipal de la jeunesse du collège de l'Édit,
- Mesdames et Messieurs les responsables des grandes administrations, des services publics et des syndicats intercommunaux,
- Mesdames et Messieurs les artisans, commerçants et entrepreneurs,
- Mesdames et Messieurs les représentants de la gendarmerie et des sapeurs-pompiers,
- Mesdames et Messieurs les responsables des associations,
- Mesdames et Messieurs les membres du personnel communal, actifs et retraités,
- Mesdames, Messieurs les représentants de la presse,
- Mademoiselle Zahra Salhi, Miss Dauphiné 2011, Mesdames, Messieurs, chers amis,

L'année 2011 a été marquée par d'importants événements d'ordre planétaire.

La catastrophe de Fukushima au Japon : un terrible séisme déclenche un tsunami qui à son tour détruit la centrale nucléaire de cette ville ainsi que de nombreux ports. Une catastrophe humaine et écologique qui ranime un débat de fond sur la maîtrise des énergies.

Au niveau des peuples, c'est la révolution dans les pays arabes qui occupe l'actualité.

Partis de Tunisie, s'étendant en Egypte, au Yémen, à Bahreïn, en Libye, en Syrie, ces mouvements mettent en avant le besoin de démocratie. Dans chacun de ces pays, avec des particularités historiques différentes, les peuples sont en marche.

Rien n'est simple mais c'est le sens de l'histoire.

D'une manière un peu différente, le mouvement des Indignés dans les pays démocratiques met en avant l'exigence de réelles solutions pour se libérer des contraintes du capitalisme financier.

Autre événement marquant : l'accélération de la crise du système marqué par le marasme grec. Celui-ci annonce la tourmente dans lequel s'enfoncent l'Union européenne et le monde.

Le pire, c'est qu'à l'image de la Grèce, qui a subi sept plans d'austérité, on ne sortira pas de la crise par les vagues successives des plans de rigueur qu'on l'on nous réserve. Bien au contraire.

Pourquoi ?

Parce que la crise n'est pas une crise de la dette telle qu'on nous la décrit depuis des mois : c'est une crise structurelle du système capitaliste tel qu'il s'est mondialisé dans les dernières décennies.

Depuis le début des années 70, les grands groupes industriels et les banques ont mobilisé en les additionnant les immenses possibilités technologiques de la révolution informationnelle. Puis ils ont ouvert la concurrence en libéralisant et en déréglementant tous les marchés.

Avec les accords de Bretton Woods signés en 71, pour faciliter le libre échange, ils ont décrété la suprématie du dollar sur l'or. Ainsi, ils ont mis au point une stratégie d'expansion des marchés financiers.

Cela a engendré de multiples conséquences : l'explosion du chômage, la précarité pour empêcher la hausse des salaires. L'accumulation financière gagnée non pas sur l'investissement industriel, la recherche, l'école, la santé mais sur l'endettement des ménages, des entreprises, des banques, des États a été fortement encouragée.

C'est cet endettement spéculatif qui a explosé en 2007-2008. C'est ensuite l'ampleur des interventions des États, de la réserve fédérale américaine et de la Banque centrale européenne pour sauver les banques et le système libéral qui a provoqué la crise des dettes publiques européennes et de l'euro.

Savez-vous par exemple que le 22 décembre dernier, c'est-à-dire il y a juste quelques jours que 500 milliards d'euros de liquidités ont été accordés à 523 banques par la Banque centrale européenne au taux de 1 % .

Celle-ci ne les a pas sortis de ses coffres. Elle a fait marcher la planche à billets. C'est de l'argent créé à partir de rien. Donc ça continue comme avant ! Ceci pour vous montrer combien étaient hypocrites les bobards poussés par les tartuffes qui prétendaient qu'éponger la dette grecque pourtant trois fois inférieure, provoquerait un cataclysme inflationniste.

L'argent de la BCE vient donc de tomber dans la caisse des banques le 22 décembre.

Début janvier viendront les mauvaises notes des agences de notation. Tout le monde aura oublié d'où est venu l'argent dont disposent les banques pour venir en aide aux États à un taux de 7 - 8 % et non plus de 1 %.

Voilà la vérité ! Voilà ce dont il faut débattre entre citoyens : comment en finir avec cette politique scandaleuse.

C'est d'autant plus impératif que les enjeux de transformation de civilisation liés au réchauffement climatique, à la transition énergétique, à la réponse aux besoins sociaux, humains, alimentaires n'attendent pas. Or, ni les logiques actuelles, ni le traitement de la crise par l'austérité et la rigueur - on le voit avec la Grèce, mais aussi avec l'Espagne, le Portugal, l'Irlande - ne permettent d'affronter ces enjeux avec l'ambition et la solidarité nécessaire.

Autrement dit la vraie bataille n'oppose pas les « bons » gestionnaires « aux laxistes » pour bien gérer le nez collé sur le triple A des agences de notations américaines.

La vraie bataille oppose ceux qui prennent la mesure de la crise à ceux qui refusent d'en tirer les conséquences donc de s'attaquer aux logiques du système.

Le prétendu « réalisme » de ceux là ne sont à mes yeux que fatalisme et résignation devant le pouvoir de l'argent.

C'est donc à une bataille politique de très haut niveau dont les enjeux sont considérables que nous sommes invités à participer lors des élections présidentielles et législatives de 2012.

Un grand débat démocratique et citoyen sera nécessaire afin de permettre à notre peuple d'être acteur et codécideur du projet politique qu'il choisira. Une révolution citoyenne en quelque sorte par les urnes. La France compte dans le monde. Notre peuple est regardé, car son histoire parle pour lui : 1789, le Front populaire, la mise en œuvre du Programme du Conseil National de la Résistance, Mai 68. Tous ces moments de créations et d'inventions non eu qu'un seul but : satisfaire l'humain d'abord !

Je trouve cette nécessité plus impérative que jamais.

Une autre question à la fois nationale et plus locale nous a beaucoup occupés et nous occupe encore : ce sont les conséquences de la loi qui porte la réforme des collectivités territoriales.

J'avais évoqué l'année passée ici même les dangers de cette loi. Je disais, je cite « *m'inquiéter des dérives que l'autoritarisme des Préfets dotés de pouvoirs temporaires renforcés risquait de s'appliquer afin de faciliter la mise en œuvre à marche forcée de cette réforme* ».

Malheureusement, j'ai eu raison : aujourd'hui, nous subissons l'application de cette loi car nous sommes sous le coup d'une prescription de fusion entre la Communauté d'agglomération du Pays Viennois et la Communauté de communes du pays roussillonnais.

Certes, la mobilisation doit se poursuivre mais nous sommes bien obligés de constater que malgré nos efforts, nous ne sommes pas parvenus à convaincre une majorité conséquente d'élus de la CDCI parce que nous ne sommes pas arrivés à proposer un amendement commun. Pourtant Francis Charvet, le président de la CCPR s'est beaucoup investi.

Ceci dit sachons prendre un peu de hauteur : ce n'est pas non plus la fin du monde au regard des grandes préoccupations des gens : le chômage, la baisse du pouvoir d'achat, la diminution du remboursement des soins, etc...

Que risque-t-il de se passer ?

D'après la loi, le Préfet publie le schéma de coopération intercommunale.

Il peut dès aujourd'hui prendre un arrêté pour définir le périmètre de chaque projet de fusion ou d'intégration.

Les conseils municipaux des communes incluses dans le projet disposent de trois mois pour se prononcer.

Le Préfet peut ensuite prononcer la fusion s'il a obtenu l'accord de la moitié au moins des conseils municipaux des communes incluses représentant la moitié au moins de la population totale du territoire.

Mais qu'advient-il de cette réforme après les élections présidentielles et législatives ? Nul ne le sait exactement. Méfions-nous des promesses électorales...

Je souhaite néanmoins que notre volonté de poursuivre les coopérations existantes avec le pays viennois restent fortes. Je souhaite que nous puissions nous rencontrer pour discuter, échanger quant à l'avenir de nos territoires.

La réponse aux besoins d'intérêts intercommunautaires de nos populations devrait guider le choix de futures et nouvelles coopérations.

Cette période que nous venons de traverser aura permis néanmoins de renforcer la cohésion de nos communes. Elle a déclenché l'envie de mieux travailler collectivement, notamment sur des projets qui pourraient peut-être déboucher sur de nouvelles compétences : l'enfance, la jeunesse, les questions de sécurité environnementale, par exemple.

De plus, avec les commissions existantes, nous pourrons organiser des débats thématiques au cours desquels seront invités les conseils municipaux de chaque commune intéressée. Chaque conseiller choisissant le thème qui lui convient.

Le projet est ambitieux car il va nécessiter du travail supplémentaire. Mais, la cause est juste puisqu'il s'agit au bout du compte de mieux répondre aux besoins grandissants des populations.

Dans quelques semaines, sera inauguré un nouveau service de transport en commun.

Une ligne régulière reliera entre elles, du Nord au Sud, les communes les plus denses. Elle permettra aux habitants des zones rurales de rejoindre grâce à cinq lignes de transport à la demande, les agglomérations, la ligne fixe et les gares. La gratuité des transports pour les familles et les personnes les plus démunies affiche une volonté politique de la CCPR, il faut le souligner.

Le Pays roussillonnais placé au cœur de la région Rhône-Alpes à un endroit stratégique évolue très vite. Nous avons vu qu'il était très convoité !

Son aménagement est conçu au sein d'instances qui l'associent aux territoires voisins : le SCOT et Rhône Pluriel.

Son développement économique, construit historiquement avec les industries chimiques et textiles, a encore un bel avenir puisque d'importants investissements ont été décidés. Ils vont consolider les sites chimiques de Roussillon et St-Clair.

La zone industrialo-portuaire de Salaise-Sablons est un atout majeur du développement économique. Associé à la Région, au Département et à la CCPR, le syndicat mixte qui la gère affiche la volonté d'être exemplaire en matière de développement économique et de maîtrise des problématiques environnementales, écologiques et sociales.

C'est pour atteindre ces objectifs que la Région Rhône-Alpes a classé cette ZIP parmi les 7 grands projets Rhône-Alpes.

Cette distinction devrait permettre en mettant en place des commissions thématiques, de bien penser en amont le développement de cette zone. Celle-ci va en effet bouleverser notre territoire dans les 20 prochaines années. Elle prendra en compte notamment les questions de la formation professionnelle.

La Communauté de communes, c'est aussi l'outil important qui permet d'améliorer et d'aménager nos voiries qui totalisent 560 kilomètres de routes et 180 kilomètres de sentiers.

La commission voirie a travaillé et travaille encore sur l'aménagement et la sécurisation des grands axes prenant en compte toutes les problématiques nouvelles engendrées par les grands travaux des zones Plein-sud et industrialo portuaire.

Le plan local de l'habitat, que nous avons patiemment construit collectivement et dont j'avais précisé les enjeux l'année passée, a été validé par la Région. Il est un outil de planification stratégique respectueux des règles du SCOT. Il a fixé les objectifs en matière de logements abordables qu'on retenus déjà plusieurs communes.

La mise en place du dispositif pour le logement temporaire et d'urgence fonctionne pleinement.

La recherche permanente de solutions de logements pour des familles et des personnes en grandes difficultés constitue tout le travail du comité local de l'habitat qui se réunit une fois par mois et dont je voudrais ce soir féliciter tous ses membres pour leur action.

Mais, comment se taire devant la dure réalité des dossiers que nous avons à examiner quand la plupart d'entre eux affichent des niveaux de ressources qui varient entre 440 euros et 900 euros par famille, alors que nous avons à leur proposer des loyers aidés qui varient entre 250 € pour un T2 et 550 € pour un T4 ?

Comme le maire de Salaise l'a dit, à mon tour, je le répète : pour ces familles, se loger n'est plus un droit mais un luxe et pour certains une totale impossibilité !

Et pourtant, une étude récente de la plate forme logements des mouvements sociaux révèle que 450 milliards euros de profits ont été réalisés en 30 ans par les bailleurs et professionnels de l'immobilier. Une véritable insulte à l'idée républicaine.

Passons du logement à l'environnement.

L'implication de la CCPR dans l'environnement se traduit pour l'instant, par le contrôle de la qualité de l'air, des activités industrielles et de la gestion des déchets ménagers.

Comme l'a indiqué le magazine de la Communauté de communes, l'objectif de recycler 45 % des déchets ménagers avant 2015 fixé par le Grenelle de l'environnement est déjà atteint. En effet, nous sommes proches des 50 % et cela dès 2010.

Félicitations donc à la commission environnement !

En matière d'affaires sociales, la CCPR développe des actions grâce au concours de nombreux partenaires et de structures spécialisées.

Elle apporte son aide et des financements à la Mission locale des jeunes, à l'association pour les victimes APRESS, à l'Agence locale de l'insertion, à la Maison des adolescents, à Trait d'Union qui est un lieu d'accueil pour enfants de parents séparés, à la Prévention spécialisée, à des actions de prévention pour les jeunes...(Une pensée pour notre ami Gérard Lericq qui s'est beaucoup investi dans tous ces domaines).

Le centre de planification et d'éducation familiale répond à un réel besoin.

Avec le concours précieux du Conseil général et de la CCPR, il va être doté, dans l'année, d'un nouveau local plus spacieux situé à côté de la Poste de Roussillon.

Le conservatoire de musique et de danse est établi sur 2 sites d'enseignement. Celui de Roussillon, avenue Gabriel-Péri, a bénéficié d'une rénovation complète de ses locaux. Celui de Saint-Clair-du-Rhône, place Charles-de-Gaulle a été agrandi.

Les équipements sportifs d'intérêts communautaires bénéficient également d'un large soutien financier.

La piscine Charly-Kirakossian va bénéficier d'un programme complet de rénovation qui lui donnera une nouvelle jeunesse.

Et, pour faire fonctionner l'ensemble de ces équipements et de ces services, je tiens à remercier en votre nom, les 121 agents qui travaillent à la CCPR. Ce chiffre en constante augmentation correspond à la prise en charge des nouvelles compétences.

Quoi de neuf à Roussillon ? Permettez moi de commencer sur une note particulièrement agréable.

Nous avons une Miss, Mademoiselle Zahra Salhi, je l'ai présentée tout à l'heure. Elle a été élue à Livron, Miss Dauphiné. Bien qu'elle eut mérité, au goût des Roussillonnais, d'être élue Miss Rhône-Alpes, cela n'a pas pu se faire. La partie est donc remise pour l'année prochaine !

Pour démystifier l'image que certains pourraient encore avoir de ces jeunes filles, je peux affirmer pour avoir assisté à l'élection qu'elles allient l'intelligence à la beauté.

Sans transition aucune, je reviens aux travaux réalisés sur la commune, en partenariat avec la CCPR. Nous avons réalisé le carrefour Paul-Éluard, la place du Château.

Plusieurs voiries ont été complètement réfectionnées. L'année 2012 sera encore dotée d'un joli programme.

La Taverne du Château, dont la Ville est propriétaire des murs, a repris son activité avec succès.

L'extension de la gendarmerie est terminée ainsi que la rénovation des locaux de la poste.

Nous procéderons aux inaugurations prochainement.

Vous l'avez vu et lu dans le Dauphiné-Libéré, le très beau projet d'extension du groupe scolaire Henri-Wallon a été voté par le Conseil municipal, les travaux vont commencer cette année.

Le projet de création d'un local jeunes a pris du retard. Mais, les travaux devraient être engagés dans quelques mois.

Pour 2012, les choix d'investissements n'ont pas tous encore été établis.

Va-t-on pouvoir réaliser à la fois la rénovation du Foyer Henri-Barbusse, celle du Foyer Camille-Grumbach et celle de la Chapelle du Couvent ? Il faut que le conseil municipal en discute.

Une seule certitude, d'importants chantiers verront encore le jour.

Nous poursuivons aussi nos efforts pour maintenir la qualité de nos équipements. La rénovation de l'école Paul-Langevin sera poursuivie.

L'ensemble de nos associations qui assurent un rôle social, éducatif et humain sera doté comme d'habitude de subventions qui leur permettant de fonctionner correctement. D'ailleurs, un agenda associatif réalisé par le service communication sera distribué prochainement à la population. Il renforcera le lien social entre elle et le tissu associatif.

Le Rhodia-Club prépare un projet de conventionnement avec nos communes.

Travail et culture va se transformer, modifier son statut. Un projet de conventionnement est aussi en cours.

Quant au Plan local d'urbanisme, plusieurs fois mis en attente à cause de la complexité de l'élaboration du Plan de prévention des risques technologiques, il est à nouveau réactivé. Sa mise en œuvre avance.

36 logements sociaux ont été réalisés par un agent immobilier et le concours de la société Dauphinoise de l'habitat, avenue Gabriel-Péri.

Avec l'OPAC 38, bailleur social important de la commune, nous avons un projet de construction de

logements que l'on peut maintenant reprendre. Il est situé dans les espaces Sud-Ouest du clos Ducurtil.

Le programme d'aménagement d'ensemble des Quatre-Meilles va se développer. Un projet de construction de logements EDF est proposé.

La clinique Saint-Charles et les radiologues sont toujours à Roussillon mais, malheureusement nous savons d'une manière certaine qu'ils nous quitteront à la fin de l'année 2013.

Le nouvel équipement de santé et de radiologie sera construit sur la commune de Salaise-sur-Sanne, en face de la future zone Plein-sud.

Parallèlement, il nous faut donc réfléchir sérieusement à la reconversion du site. Nous allons nous doter d'outils à cette fin. Le problème est complexe : quels projets d'équipements peuvent être imaginés en lieu et place de la Clinique, sachant que celle-ci appartient à deux sociétés privées.

C'est un dossier important pour lequel nous avons demandé le soutien et le concours de la CCPR. Nous considérons que ces espaces situés au centre de l'agglomération pourraient accueillir un EPHAD, des logements adaptés, des services liés aux personnes âgées.

Pour ce qui concerne notre jeunesse, la cité scolaire de Roussillon, je le confirme, est inscrite en priorité dans le programme d'investissement de la Région, au niveau des lycées. Je rappelle que c'est l'ensemble de la Cité scolaire qui va être concerné par ce grand chantier de rénovation.

J'espère que bientôt, je pourrai vous annoncer des dates précises.

Le Conseil municipal jeunes qui a été élu en juin au collège s'est mis au travail dès la rentrée. Après avoir élaboré un programme, obtenu des subventions de la mairie pour élaborer un budget. Les jeunes conseillers municipaux ont délibéré pour mettre en œuvre plusieurs actions : une sortie dans le Pilat au mois de février, des rencontres intergénérationnelles, l'organisation d'une visite des bâtiments historiques du Canton. Un débat et un échange avec d'autres conseils municipaux jeunes des communes voisines sont également prévus.

La relève est donc bien assurée.

Pour terminer, je veux adresser une série de remerciements à :

- Daniel Rigaud et le conseil général de l'Isère qui nous sont d'un concours précieux,
- La Région avec Rhône-Pluriel, la communauté de communes et son Président Francis-Charvet,
- L'ensemble de mes adjoints, les conseillers municipaux qui souvent avec des conditions de travail difficiles arrivent malgré tout à consacrer du temps à notre commune,
- L'ensemble du personnel communal, les directions des différents services, le service communication et le service restaurant qui ont organisé cet événement.

Vous l'aurez constaté, la gestion d'une commune, d'un territoire, c'est le produit d'un travail collectif pour un service public que l'on essaie sans cesse d'améliorer et de défendre du mieux possible.

Comment ne pas associer à l'ensemble de ces remerciements, Jeannot et Michèle Ottogali qui nous témoignent une fidélité sans faille.

Au nom du Conseil municipal, je vous adresse à toutes et à tous nos vœux de bonheur et de santé.

BONNE ANNÉE 2012 !